

27.10.2006 - 09:45 Uhr

L'ASTAG revendique un renversement de tendance en raison de nouvelles données - Une nouvelle augmentation de la RPLP est désormais impossible

Berne (ots) -

C'est avec une certaine satisfaction que l'Association suisse des transports routiers ASTAG a pris connaissance de l'aperçu global des coûts et avantages du trafic terrestre. Il convient à présent de tirer de ces données constatées (respectivement passées sous silence) les conclusions politiques qui s'imposent en dépit de toutes les démarches pour travestir les faits et des efforts déployés dans ce sens au niveau de la communication. Un renversement de tendance au niveau de la politique des transports s'impose à présent, notamment au niveau des redevances qui frappent le transport routier. Une nouvelle augmentation de la RPLP ne peut par conséquent plus être envisagée avec les conditions cadre légales actuelles. En effet, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (OFDT), le transport routier couvre "quasi-totalement ses coûts" depuis l'augmentation en 2005 de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations.

En additionnant les coûts externes, la politique suisse des transports a cherché depuis des décennies à frapper le trafic individuel et notamment le trafic des poids lourds par la route de taxes et redevances sans cesse nouvelles et plus élevées.

Ces coûts, qui n'ont jusqu'à présent pas été prouvés, ont servi à légitimer une politique des transports qui a pendant des années fait fi des pertes pour notre économie nationale et qui a lésé les intérêts de notre pays sous le prétexte de durabilité. Maintenant, les nouvelles données de la Confédération sont enfin disponibles, noir sur blanc et montrent qu'un renversement de tendance s'impose d'urgence au niveau de la politique des transports pratiquée jusqu'ici. En effet, les faits purs et durs, publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et l'Office fédéral du développement territorial (OFDT) de manière camouflée et tout à la fin du communiqué aux médias sont les suivants: "L'analyse montre que les avantages globaux du trafic dépassent ses coûts." Et surtout: "Depuis l'augmentation de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations en 2005, le trafic des poids lourds couvre la quasi-totalité de ses coûts."

Tirer les conclusions qui s'imposent de ces nouvelles données

Ces faits ne permettent plus de légitimer une nouvelle augmentation de la RPLP en 2008. En effet, la législation correspondante actuelle prévoit déjà que le produit de la redevance ne doit pas dépasser les coûts d'infrastructure non couverts et les coûts supportés par la collectivité."

Les résultats des études publiées privent aussi de tout fondement l'argumentation courante selon laquelle la RPLP et d'autres mesures ont pour but de créer dans le transport des conditions concurrentielles équivalentes pour le rail et la route.

Selon les résultats publiés, le rail dispose déjà aujourd'hui dans le trafic de marchandises de coûts de production plus bas que le trafic de marchandises par la route qui travaille principalement de manière capillaire et qui est indispensable pour les transports intérieurs. Concrètement, les coûts dans le trafic de marchandises

par la route s'élèvent à 57 centimes par tonne-kilomètre contre 27 centimes par tonne-kilomètre seulement pour le rail qui est donc déjà plus compétitif.

Un renversement de tendance rapide est revendiqué

L'Association suisse des transports routiers ASTAG demande par conséquent un renversement de tendance rapide au niveau de la politique des transports suisses. Il faut cesser de frapper le transport routier d'autres redevances sans cesse croissantes, d'autant plus que le trafic de marchandises par la route contribue près de six fois plus à la création énorme de valeur de l'ordre de 52 milliards de francs que le rail.

Compte tenu de ces circonstances, les milieux politiques seraient bien inspirés, également pour des raisons économiques, d'honorer à nouveau davantage la contribution importante que le transport routier apporte à notre pays. Une étude de Pogtrans, qui va être publiée au début décembre, prouve en effet que sans le transport routier à l'intérieur du pays et sans le trafic d'importation et d'exportation très important, rien ne va plus.

Les efforts de transfert doivent se limiter rigoureusement aux secteurs où cela est judicieux: dans le trafic de transit par la Suisse d'une frontière à l'autre, le trafic de marchandises par le rail présente des avantages incontestables.

Contact:

Michael Gehrken
ASTAG Association suisse des transports routiers
Weissenbühlweg 3
3007 Berne
Tél. +41/31/370'85'24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100518377> abgerufen werden.